

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 septembre 2016 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2016-09-06

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, mardi le sixième jour du mois de septembre de l'an deux mille seize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Monsieur Yvon Robert a motivé son absence.

Rs.2016-09-307

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 06 septembre 2016 avec les modifications suivantes :

#### **AJOUTER :**

- 5.3 Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Atelier Moteur Pompe.**
- 5.4 Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no 10 – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-308

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2016.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 août 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2016, tel que rédigé par la greffière adjointe.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **CORRESPONDANCE**

Rs.2016-09-309

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE DE CHEMIN PUBLIC PAR UN SENTIER DE MOTONEIGE (L'ASSOCIATION RÉGIONALE D'AUTO-NEIGISTES DE DRUMMONDVILLE (ARDAD)).**

Attendu que l'Association Régionale d'Auto-neigistes de Drummondville (ARDAD) soumet pour fins d'autorisation, une demande pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige située dans les limites de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que le contremaître des Travaux publics confirme que l'emplacement choisi et la signalisation sont conformes aux normes prescrites par le Guide de Signalisation routière au Québec;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la demande soumise par l'Association Régionale d'Auto-neigistes de Drummondville (ARDAD) pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige soit : au 196 4<sup>e</sup> Rang.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2016-09-310

### **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR ENVIRONOR CANADA INC.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 19 440.00 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-412-00-635 à Environor Canada Inc. (facture # C105), pour l'achat de liquide corrosif (chlorure de zinc en solution) pour le traitement de l'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-311

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR ATELIER MOTEUR POMPE.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 21 190 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à Atelier Moteur Pompe, pour la remise à neuf de la turbine vertical 40 HP 1200 RPM, selon l'offre de service datée du 24 août 2016.

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 272-2014.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-312

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 10 – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.10 – relatif aux travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable;

Attendu la recommandation de monsieur Jean-Pierre Fortier, ingénieur, chargé de projet adjoint de la firme exp;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 59 473.23 \$, taxes incluses, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 10;

De financer cette dépense de 59 473.23 \$ à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 272-2014;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.10 – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

A) Service des incendies

**Le conseil prend acte.**

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2016-09-313

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 30 juin au 31 août 2016	399 057.12 \$
• Paiements par AccèsD du 01 juillet au 31 août 2016	255 212.80 \$
• Salaires et REER pour le mois d'août 2016	186 477.84 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois d'août 2016	199 448.50 \$
<b>Grand Total</b>	<b>1 040 196.26 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-314

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE LETTRE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION 1862.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'accepter, telle que déposée par la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications, une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1862 ayant pour objet « Modification de la classification des annexes « B » et « C »;

D'autoriser la directrice générale et la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications à signer, pour et au nom de la ville, ladite lettre d'entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-315

**EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR AUTONOME CONTRACTUEL.**

Attendu le départ en maladie de deux employés permanents au département des Services culturels et sportifs;

Attendu le besoin immédiat du département et de la courte durée d'un des congés à combler;

Attendu que monsieur Denis Durand, retraité du département, pourrait effectuer le travail requis sans nécessiter de coûts de formation;

Attendu la recommandation de la directrice générale et de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de monsieur Denis Durand, à titre de travailleur autonome. D'autoriser la dépense ainsi que le paiement à même le poste 02-701-50-141. Les termes et conditions de travail seront énoncés dans un contrat à venir entre les parties;

D'autoriser la directrice générale ou le maire à signer ledit contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-316

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES ÉTINCELLES D'ACTON VALE – ÉDITION 2016-2017.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale pour l'organisation et l'animation du patinage artistique à Acton Vale pour la saison 2016-2017;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de patinage artistique Les Étincelles d'Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-317

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES À UTILISER SON VÉHICULE PERSONNEL COMME VÉHICULE D'URGENCE.**

Attendu la demande du directeur du Service des incendies afin d'utiliser son véhicule personnel en tant que véhicule d'urgence;

Attendu que seul le véhicule du directeur du Service des incendies peut être reconnu comme véhicule d'urgence auprès de la SAAQ;

Attendu que ledit véhicule est fréquemment en déplacement sur le territoire de la Ville;

Attendu que lors d'un appel d'urgence, la rapidité d'intervention du directeur du Service des incendies peut être améliorée par la reconnaissance de son véhicule personnel en véhicule d'urgence;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser le directeur du Service des incendies à utiliser son véhicule personnel comme véhicule d'urgence, seulement dans les cas où il n'est pas déjà présent à la caserne lors d'un appel pour intervention et d'autoriser la dépense d'inspection annuelle à même le poste budgétaire 02-220-00-525 ainsi que les montants supplémentaires liés à l'immatriculation et l'assurance d'un véhicule d'urgence par rapport à un véhicule de promenade.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-09-318

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES À SIGNER DES ENTENTES RELATIVES AUX PRATIQUES INCENDIES.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser le directeur du service des incendies à signer des ententes, (avec le ou les propriétaires), relatives aux pratiques incendies afin de procéder au brûlage contrôlé visant tout immeuble voué à la démolition.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... VARIA

Rs.2016-09-319

**VOTE DE FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS AU COMITÉ ORGANISATEUR DU SHOW DE LA RENTRÉE DESJARDINS D'ACTON VALE.**

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu :

De féliciter et de remercier les membres du Comité organisateur et tous les bénévoles du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale pour l'organisation de l'activité qui a eu lieu les 18, 19 et 20 août 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

M. Yannick Charlebois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande d'avoir une rencontre avec le Conseil afin de pouvoir présenter un projet pour Trackvale (Centre de transbordement ferroviaire).</li></ul>
-----------------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20h12.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et douze minutes (20;12)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date